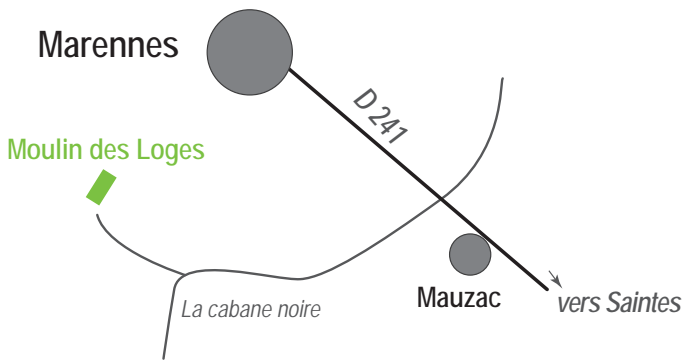




Se rendre à
Marennes.
Saint-Just-Luzac



coord | 45.48196 | 1.05293

Ici le Conservatoire intervient pour les générations futures.
Ensemble, préservons ce site naturel :



cueillette interdite



déchets interdits



rester sur le sentier



chiens tenus en laisse



pêche interdite

Partenariats

Le Conservatoire intervient sur ce site en partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



Depuis 1992, le CEN Nouvelle-Aquitaine contribue à préserver les espaces naturels et les paysages remarquables de notre région.

Notre association est composée de représentants de la société civile, d'organismes liés à la protection de l'environnement, des collectivités territoriales...

Avec l'appui d'un Conseil Scientifique guidé par des spécialistes, nous assurons une gestion adaptée des milieux naturels que nous maîtrisons.

Le Conservatoire porte les enjeux environnementaux au cœur de l'économie des territoires et assure la transmission de ce patrimoine naturel aux générations futures.

www.cen-nouvelle-aquitaine.org



BALADE AU CŒUR DE LA NATURE

Venez sillonner ces espaces naturels
et découvrir leur patrimoine remarquable !



EN SAVOIR PLUS

Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine
antenne Charente-Maritime
tél. 05 46 84 72 08

CEN Nouvelle-Aquitaine
SITE DE POITIERS
44 bd Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
poitiers@cen-na.org

Le Conservatoire intervient avec l'appui de



Balade nature



Estuaire de la Seudre

Charente-Maritime



Conception : crédit photos (sauf mention contraire) : CEN-NA - Imprimé par RBS 86, Poitiers - 2020
Couverture : Illustration : Olympe © V. Babin

~~Vu !~~

Lors de votre balade, observez et amusez-vous à reconnaître les espèces suivantes !

Les actions du CEN

Sur 12 000 hectares, l'embouchure de la Seudre est caractérisée par de vastes étendues de marais alimentés par le rythme des marées.

Façonnés par l'homme et marqués historiquement par une activité salicole florissante, les marais de la Seudre offrent un patrimoine naturel d'une grande richesse.

Depuis 1998, les interventions foncières conjointes du Conservatoire du littoral et du CEN ont permis de protéger plus de 200 hectares.

Pour assurer le maintien de ces milieux sensibles, le CEN favorise la mise en place d'exploitants aux pratiques extensives et traditionnelles du marais comme l'ostréiculture et l'élevage. Associée à un cahier des charges environnemental, l'exploitation des parcelles préserve les différents habitats naturels et garantit une bonne gestion de l'eau.



SALICORNE
© V. Babin



HÉRON CENDRÉ
(toute l'année)
© E. Hollob



AIGRETTE GARZETTE
(toute l'année)
© C. Auburbin



BUSARD DES ROSEAUX
(toute l'année)
© E. Hollob



OBIONE
(printemps-été-automne)
© M. Wagner

Se promener

En sortant du moulin, poussez votre curiosité jusqu'au sentier de découverte (à 400 mètres) retraçant les activités qui ont fait de ce lieu ce qu'il est : ostréiculture, saliculture, fossés à poissons ou encore élevage.

En savoir plus :

www.moulin-des-loges.com/environnement
05 46 85 04 36

www.tourisme-marenes.fr/
05 46 85 65 23

www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/320/28-estuaire-de-la-seudre-17_charente-maritime.htm
05 46 84 72 00



Entre deux eaux

Entre terre et mer, le site du Moulin des Loges offre un paysage singulier et en perpétuel changement : niveaux d'eaux et couleurs varient au gré des marées et des saisons. Depuis le XIX^e siècle, le site du Moulin des Loges a la particularité de regrouper à la fois des milieux d'eaux douces et des milieux saumâtres.

La biodiversité est le reflet de cette mosaïque d'habitats : les espèces d'eau douce et d'eau salée s'y côtoient, entre prairies humides douces, prés salés inondables par la mer, canaux soumis à la marée et bassins ostréicoles.

Les bassins sont bordés de Lavande de mer, d'Obione ou de Salicornie dont l'habitat est ici désigné comme prioritaire en Europe.

Les tamaris poussent uniquement dans ces milieux salés et bordent un chemin menant au moulin le long duquel se distinguent Hérons cendrés, Aigrettes, Busards des roseaux ou encore, au crépuscule, les Murins de Daubenton, une espèce de chauve-souris ayant élu domicile dans le moulin.



ÉCHASSE BLANCHE
(printemps-été)
© C. Auburbin



LAVANDE DE MER
(été-automne)
© M. Wagner



RAINETTE MÉRIDIIONALE
(toute l'année sauf l'hiver)
© M. Wagner